



Bachelor of Arts et diplôme d'enseignement pour le degré primaire (1H-8H)

Directives pour les examens d'admission 2020

BA primaire

Directives pour les examens d'admission 2020

Personnes concernées

Les personnes titulaires d'une maturité professionnelle reconnue par la confédération ainsi que les titulaires d'un diplôme obtenu après une formation professionnelle reconnue d'au moins trois ans et suivie d'une activité professionnelle de trois ans au minimum à plein temps, doivent au préalable réussir les examens d'admission de la HEP-VS.

Buts

Les examens d'admission visent deux buts :

- > Vérifier que les candidates et candidats aient les prérequis nécessaires afin que la formation HEP-VS, notamment en didactique, puisse se faire convenablement.
- > Elaborer un état des lieux individuel des candidats.

Branches examinées

Les branches suivantes font l'objet d'un examen :

LANGUE D'ENSEIGNEMENT (FRANÇAIS)

Il est important que les candidats à la HEP-VS possèdent une bonne maîtrise de la langue orale et de la langue écrite. Pour aborder au mieux l'examen d'entrée dans cette branche, il est conseillé de lire régulièrement des ouvrages appartenant au patrimoine littéraire et de bien se préparer sur les plans de la syntaxe et de l'orthographe.

Épreuve écrite

Dissertation, 4 heures, dictionnaire autorisé.

Critères d'évaluation :

- > Maîtrise de l'expression (syntaxe, orthographe, style, richesse de vocabulaire) >30%.
- > Cohérence du développement (organisation des idées, introduction, corps du travail, conclusion) > 30%.
- > Compréhension du sujet et exploitation (sujet compris ou non dans sa complexité, exploitation banale, personnelle, originale) >20 %.
- > Pertinence des arguments et des exemples (rigueur et développement de l'argumentation, banalité ou originalité des exemples, utilisation de ces derniers) > 20 %.

Épreuve orale

A partir d'un texte de base, 15' de préparation, 15' d'examen.

Critères d'évaluation :

- > Compréhension, argumentation
- > Qualité de l'expression
- > Richesse et précision du vocabulaire

Par commodité rédactionnelle le présent document est rédigé au masculin. Il s'adresse aux personnes des deux sexes, sans distinction.

BA primaire

Directives pour les examens d'admission 2020

LANGUE 2 (ALLEMAND)

Épreuve écrite

La durée de l'épreuve écrite est de 3h00.

Compréhension écrite

L'étudiant est capable de comprendre des textes fictifs ou authentiques, non simplifiés et de répondre en français à des questions globales ou de détails. Les textes choisis sont très souvent liés au monde de l'éducation et de l'école.

Expression écrite

L'étudiant est capable de rédiger un texte d'environ 180/200 mots sur un sujet ou un thème d'ordre général. Il peut s'agir aussi bien de rédiger une lettre de lecteur, de répondre à une annonce etc...

Langue

La partie technique consiste en des exercices différents portant sur les chapitres essentiels de la langue, comme par exemple :

- > la syntaxe
- > l'accord de l'adjectif épithète
- > le comparatif et le superlatif
- > les compléments de temps et de lieu
- > le passif
- > l'irréalité
- > les subordonnées
- > le discours indirect
- > les verbes et adjectifs suivis d'une préposition
- > les auxiliaires de mode

Épreuve orale

15' minutes de préparation et 15' d'épreuve orale.

Après s'être présenté, l'étudiant devra s'exprimer à partir de documents (photos ou textes) sur un sujet d'ordre général, tels que :

- > famille, enfant
- > alimentation
- > santé
- > marché du travail, économie
- > habitat
- > média, communication
- > société, groupes sociaux
- > pays, peuple
- > nature, environnement
- > école, formation
- > voyages, divertissements
- > art, civilisation
- > vêtement, mode
- > ...

BA primaire

Directives pour les examens d'admission 2020

SCIENCES

L'épreuve de sciences comprend un examen en mathématiques et un examen en biologie.

Mathématiques: Épreuve écrite

Un examen écrit d'une durée de 120 minutes sera organisé. Seule une calculatrice de poche (sans fonctions graphiques/CAS) est autorisée comme aide.

> Systèmes de numération/notation positionnelle

Systèmes basés sur des puissances de 2, 3, 4, 5, 6... En particulier base 2 (système binaire) et base 16 (système hexadécimal). Addition/soustraction/multiplication/division écrites dans tous les systèmes.

> Ensemble de nombres

Les nombres naturels, entiers, rationnels, irrationnels, réels.

Premier et deuxième arguments de la diagonale de Cantor.

Conversion d'une écriture décimale à une écriture fractionnaire (et inversement)

Méthode de Héron pour l'approximation de nombres rationnels.

> Résolution d'équations

Équations linéaires, quadratiques, exponentielles, fractionnaires et racines.

> Fonctions

Fonctions linéaire, quadratique, exponentielle.

En particulier, exercices sur la croissance/la décroissance exponentielle.

> Calcul différentiel pour les fonctions polynomiales (c'est-à-dire pas de fonctions rationnelles)

Déterminer la dérivée.

Étude de fonction: maximum/minimum/point d'inflexion, zéro d'une fonction.

Exercices sur les extrema.

Équation d'une tangente.

> Calcul intégral pour les fonctions polynomiales (c'est-à-dire pas de fonctions rationnelles fractionnaires)

Recherche de primitives

Intégrale définie : $\int_a^b f(x)dx$

Calculs d'aire

> Ouvrages de référence :

- Swokowski, E.W. & Cole, J.A. (1998). Algèbre. Lausanne : LEP. Ouvrage principal

- Swokowski, E.W. (1993). Analyse. Bruxelles : De Boeck. Pp. 207-208 (optimisation)

Une grande partie des domaines pertinents pour l'examen sont couverts par les ouvrages de référence proposés. Les chapitres à travailler sont précisés ci-dessus. Les ouvrages de références peuvent être consultés voire photocopiés sur rendez-vous. Pour cela, prendre contact avec le secrétariat de la HEP-VS à St-Maurice. Les ouvrages de référence ne représentent qu'une aide possible pour la préparation à l'examen. Des exemples d'examens de mathématiques sont consultables sur le site www.hepvs.ch

BA primaire

Directives pour les examens d'admission 2020

Biologie: Épreuve orale

15' minutes de préparation et 15' d'épreuve orale

L'examen de biologie est une épreuve qui comprend deux questions, l'une portant sur l'anatomie (50%), et l'autre sur l'écologie (50%). Il est attendu des candidats une maîtrise des chapitres ci-dessous ainsi qu'une démonstration de leurs capacités de raisonnement scientifique. Il est donc recommandé de préparer l'examen avec une personne formée dans ce domaine.

> Anatomie humaine

- L'appareil locomoteur (ossature – musculature) : organes impliqués, structure et fonctionnement.
- L'appareil digestif : organes impliqués, structure et fonctionnement ; l'alimentation ; le métabolisme.
- Le système circulatoire (sang – cœur – lymph) : organes impliqués, structure et fonctionnement.
- La respiration : organes impliqués, structure et fonctionnement.
- Le système nerveux : organes impliqués, structure et fonctionnement.
- La reproduction : organes impliqués, structure et fonctionnement.
- L'hérédité humaine : caryotype/phénotype, le groupe sanguin, les chromosomes X et Y, trisomie, daltonisme, hémophilie.

> Ecologie

Le biotope forêt : facteurs écologiques (lumière, température, humidité) et diversité, quelques espèces animales et végétales caractéristiques (avec leur niche écologique), les réseaux alimentaires, les producteurs (la photosynthèse), les consommateurs, les décomposeurs, le cycle de la matière, équilibre et menace.

Le biotope humide (l'étang, le marais, le lac) : idem. Le biotope prairie : idem.

> Ouvrages de référence :

Le moyen d'enseignement de biologie, L'AVENTURE DU VIVANT (n°art, 1861), de l'école secondaire du canton de Genève qui peut être commandé par le biais du formulaire de commande téléchargeable sur la page internet suivante :

<http://icp.ge.ch/dip/ecdip/spip.php?article17>



BA primaire

Directives pour les examens d'admission 2020

Critères de réussite aux examens d'admission

LANGUE D'ENSEIGNEMENT (FRANÇAIS)

- > La moyenne entre l'examen oral et écrit doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux épreuves est synonyme d'échec.

LANGUE 2 (ALLEMAND)

- > La moyenne entre l'examen oral et écrit doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux épreuves est synonyme d'échec.

SCIENCES (BIOLOGIE ET MATHÉMATIQUES)

- > La moyenne entre l'écrit de mathématique et l'oral de biologie doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux branches est synonyme d'échec.

Tous ces critères d'admission sont également valables pour les candidats qui répètent une partie de l'examen.

Lieux des examens

Les examens d'admission ont lieu à la Haute Ecole Pédagogique, site de St-Maurice.

Dates des examens

Examens écrits :

Les épreuves de Langue 1 et de Langue 2 auront lieu le mercredi 1 avril 2020.
L'épreuve de mathématiques aura lieu le jeudi 2 avril le matin.

Examens oraux :

Les examens oraux auront lieu la semaine du 6 avril 2020 au 9 avril 2020.
Les dates et horaires exacts seront communiqués en temps utile aux candidats. Ceux qui n'auraient pas reçu de nouvelles de la HEP-VS deux semaines avant le début des examens sont priés de prendre contact par téléphone avec le secrétariat (027 / 606 96 00).

Absence

L'absence à un examen ou à l'ensemble des examens entraîne l'échec aux examens d'admission.

BA primaire

Directives pour les examens d'admission 2020

Résultats

Les candidats seront avisés personnellement des résultats de l'examen avant le 29.04.2020.

Répétition de l'examen

Les candidats ayant échoué à l'examen 2020 ont la possibilité de se présenter une deuxième fois en 2021 ou 2022. L'épreuve se limitera aux branches dans lesquelles ils sont en échec.

Procédure d'admission

La réussite de l'examen permet à l'étudiant d'entrer dans la procédure normale d'admission (cf. guide du candidat).





Haute école pédagogique du Valais

Avenue du Simplon 13
1890 St-Maurice

T +41 27 606 96 00
st-maurice@hepvs.ch

www.hepvs.ch | www.phvs.ch